



QUATRE ÉLÈVES DÉPUTÉS-APPRENTIS DE LA POLYVALENTE BÉLANGER AU PARLEMENT DES JEUNES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

7 h du matin, jeudi le 12 février 2009. Les quatre élèves de la polyvalente Bélanger sont à la porte de l'Assemblée nationale du Québec pour agir à titre de député au sein du Parlement des jeunes. La polyvalente Bélanger en est à sa sixième participation à cette activité pédagogique sans faille offerte par la direction des programmes pédagogiques de l'Assemblée nationale. Cette simulation parlementaire a pour but d'accroître la participation des élèves de 3^e et de 4^e secondaire à la vie publique et à susciter leur intérêt à cet égard.



Les députés élèves étudieront trois projets de loi au cours de cette 7^e législature. Le premier vise à responsabiliser les jeunes par rapport à la cybersécurité dans les écoles québécoises et le deuxième, à obliger les écoles secondaires du Québec à implanter un programme de formation en secourisme pour les élèves et les membres du personnel. Enfin, le dernier projet de loi prescrit la mise en œuvre de moyens favorisant des échanges étudiants entre les élèves francophones du Québec et les élèves anglophones des autres provinces canadiennes.

La tâche sera d'autant plus grande pour Samuel Poulin de La Guadeloupe, car il agira à titre de parrain du premier projet mentionné ci-haut. En effet, en décembre 2008, ce projet de loi avait été écrit par lui ainsi que par Sabrina Doyon de Saint-Honoré, Pascale D. Bélanger de Courcelles et Kasandra Lefebvre de Saint-Théophile. Ainsi, leur projet de loi fut sélectionné parmi 30 autres



projets de loi. La valeur de leur projet de loi résidait en ce sens qu'il se préoccupe d'un enjeu de société très important pour leur génération, la cybercriminalité, et que les textes du projet de loi étaient de grande qualité.



Le jeudi matin 13 février 2009, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, avait lieu une commission parlementaire réunissant 20 jeunes provenant de différentes écoles du Québec. Elle avait pour but d'examiner en profondeur le projet de loi, d'y apporter des amendements et améliorations afin qu'il soit finalement voté en fin d'après-midi par l'ensemble des 105 élèves composant le Parlement des jeunes 2009. Au moment de mettre sous presse, nous ne savions malheureusement pas si le projet de loi avait été adopté avec les amendements acceptés.

Pour connaître l'issue du projet de loi, rendez-vous à l'adresse suivante:

<http://www.assnat.qc.ca/fra/education/parlementjeunes/index.html>
et vous pourrez aussi en connaître davantage sur cette simulation parlementaire hors du commun.

Par Samuel Poulin (3^e), Sabrina Doyon (4^e), Pascale D. Bélanger (4^e)
et Kasandra Lefebvre (3^e)

Polyvalente Bélanger
CSBE